



Boîte postale 17
L-7201 WALFERDANGE

WALFERDANGE RUGBY
DE RENERT
GD de LUXEMBOURG

A S B L Fondée en 1990
Immatriculation RCS: F3902

Walferdange, 16 juin 2023

Objet : ADAPTATION DES COTISATIONS / SAISON 2023-2024

Bonjour,

Comme décidé et voté en assemblée générale du 16 juin 2023, les cotisations pour la saison 2023-2024 sont arrêtées de la manière suivante.

La saison sportive commence le 1^{er} juillet 2023 et finie le 30 juin 2024

1 / Toute personne qui participe aux activités du club doit s'acquitter d'une cotisation que ce soit comme joueur, encadrant ou dirigeant. Cette cotisation lui donne le statut de membre de l'association pour la saison. Chaque cotisation donne droit à une voix lors de l'assemblée générale. Les membres mineurs sont représentés par un de ces parents ou tuteur légal. Tout joueur doit être en règle de ces cotisations pour participer aux compétitions officielles.

2 / Une personne qui exerce plusieurs fonctions au sein du club, ne s'acquitte que d'une seule cotisation. La cotisation acquittée est la première applicable dans l'ordre des cotisations du tableau au § 3.

3 / Les cotisations sont définies dans le tableau suivant :

Rang	Type	Section	Tarif Normal	Tarif Réduit	I.N.S.	Licence FLR
1	Joueur	Féminines / seniors	150 - €	75 - €	Oui	Oui
2	Joueur	Juniors (U18 / U16 / U14)	125 - €	65 - €	Oui	Oui
3	Joueur	Ecole de Rugby (U6 / U8 / U10 / U12)	100 - €	50 - €	Oui	Oui
4	Joueur	Vétérans	40 - €	40 - €	Oui	Oui
5	Encadrement	Coach / Arbitre	40 - €	40 - €	Oui	Oui
7	Encadrement	Manager / Responsable de catégorie	40 - €	40 - €	Non	Oui
8	Dirigeant	Membre du comité	40 - €	40 - €	Non	Oui
9	Sympathisant	Toucher / Amis du club	40 - €	40 - €	Non	Non

4 / Le tarif réduit s'applique (sur la ou les cotisations les moins chères) de la manière suivante :

- 3^{ème} cotisation et suivante dans un même foyer
- Chômeur ou étudiant (âgé de plus de 18 ans) non à charge de leur parent
- Deuxième partie de saison (inscription au club à partir du 1^{er} mars)

Exemple d'application :

- A / Dans une famille : le père coach à EDR et joue comme sénior, il y a 2 enfants inscrits à l'EDR.
Il paie en cotisation : 150 € (sénior) + 100 € (1^{er} enfant) + 50 € (2^{ème} enfant / 3^{ème} licence) = 300 €
- B / Dans une famille : le père coach à EDR, il y a un enfant inscrit à l'EDR en début de saison, puis il inscrit un deuxième après le 1^{er} mars.
Il paie en cotisation : 40 € (coach) + 100 € (1^{er} enfant) = 140 € en début de saison, puis 50 € (2^{ème} enfant / 3^{ème} licence / fin de saison) lors de l'inscription complémentaire.

Compte Walferdange rugby "De Renert"
IBAN LU12 1111 0101 1931 0000 / BIC : CCPLULL